

2015 - 2019

UN NOUVEAU PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ILLE ET DE L'ILLET

Après avoir mené des études pour bien appréhender le fonctionnement de son territoire et d'en identifier les problématiques, le Syndicat s'est lancé, depuis quelques années maintenant, dans une phase de travaux et d'actions concrètes :



2008-2012 → Nombreux travaux réalisés sur les rivières du bassin versant : 180 km d'entretien de la végétation des berges, plantations, lutte contre les plantes envahissantes, amélioration et diversification des habitats piscicoles, suppression d'obstacles à la migration des poissons ...

2010-2014 → Actions pour améliorer la qualité de l'eau ; travail réalisé avec l'ensemble des acteurs, monde agricole, collectivités, particuliers, principalement sur les problématique pesticides et érosion des sols.



2014 a marqué la fin du premier contrat du syndicat de bassin versant. Afin de tirer les enseignements de ces 5 années d'actions et des éléments de réflexion pour travailler à la construction du contrat de bassin versant suivant, une évaluation a été réalisée.

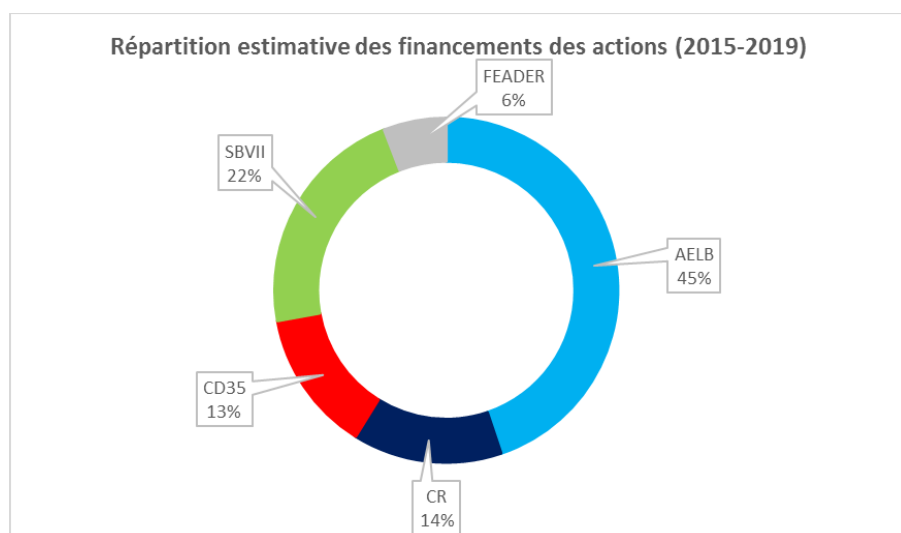
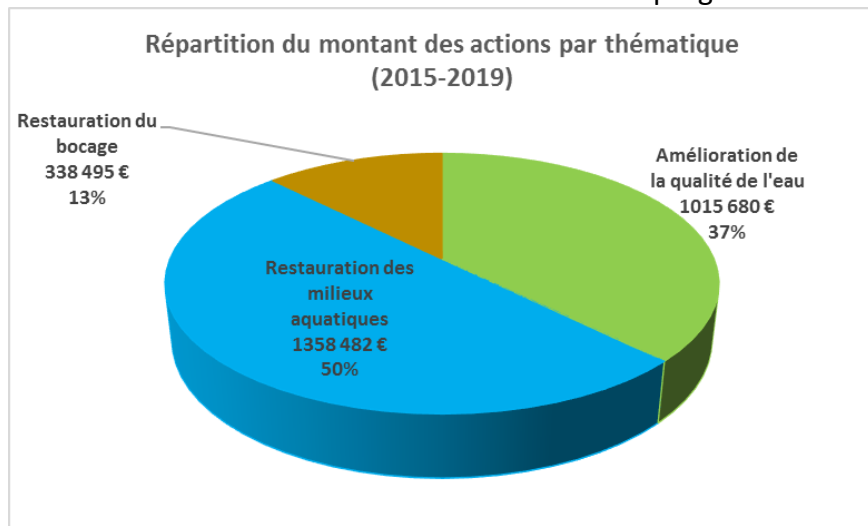
Sur la base des conclusions de cette évaluation, un nouveau Contrat de bassin versant a été établi sur la période 2015-2019. Celui-ci constitue la feuille de route du syndicat pour ces 5 années.

Il reprend les enjeux du territoire, les objectifs de travail ainsi que les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre ces objectifs et répondre aux enjeux de qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Les actions mises en place au cours de précédent programme d'actions vont ainsi être poursuivies sur 3 grands thèmes :

- Soutien aux changements de pratiques agricoles et non-agricole pour l'amélioration de la qualité de l'eau (surtout vis-à-vis des pesticides, du phosphore et des matières organiques).
- Travaux sur les cours d'eau du bassin versant pour restaurer leur fonctionnalité (vie aquatique, auto-épuration, régulation hydrologique...)
- Restaurer le maillage bocager

Le programme d'actions détaillé pour l'année 2016 est disponible sur le site du syndicat : www.bvii.fr
 Le montant des actions et travaux de ce nouveau programme a été estimé à environ **2 713 000€ TTC**.



L'ensemble de ces actions est financé par les cotisations annuelles des communes adhérentes et les partenaires financiers du Syndicat de Bassin Versant (l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne, le Conseil Général 35 et aussi l'Europe et les Fédérations de Pêche selon les actions).

→ Ainsi pour 1€ versé par les communes, 5€ sont « reversés » sur le territoire via les actions.

Plus d'informations sur le site du Syndicat : www.bvii.fr ou auprès des animateurs du syndicat :

<i>Coordination générale, actions collectivités, scolaires</i>	Fanny DUBEAU Tél : 02.99.55.27.71 Mel : bv-ille-illet@orange.fr
<i>Travaux en rivière</i>	Julien LARCHER Tél : 09.60.45.07.17 Mel : technicienriviere-ille-illet@orange.fr
<i>Actions agricoles, bocage</i>	Hélène COCARD Tél : 09.60.45.07.17 Mel : agricolebocage-ille-illet@orange.fr